



Atelier 3

Quel rôle pour la **S**ociété **v**audoise pour la création de logements à loyers **m**odérés SA ?

Thèmes abordés

Présentation de la SVLM

- Création
- Buts
- Fonctionnement
- Financement

Réalisations

Projets en cours

Thèmes abordés

Réalisation d'un PPA/PQ

Indice foncier

Loyers modérés ?

Les nouvelles missions de la SVLM

Questions/réponses

840.11

LOI sur le logement (LL)

du 9 septembre 1975

Art. 16

- ¹ Le Conseil d'Etat crée une institution dotée de la personnalité juridique ayant les tâches suivantes:
 - 1. acquérir des terrains qui doivent servir à la création d'infrastructures et à l'édification de logements essentiellement à loyers modérés;
 - 2. préparer ces terrains à leur destination finale, notamment par l'étude de plans d'extension ou de plans de quartier et la création de l'équipement et des raccordements nécessaires;
 - 3. céder ces terrains à des communes, sociétés ou fondations sans but lucratif, sociétés anonymes à actions exclusivement nominatives, ou particuliers, essentiellement pour la réalisation de logements à loyers modérés; cette cession sera faite de préférence sous forme de droit de superficie, moyennant des garanties de longue durée quant à leur affectation selon les dispositions prévues aux articles 18 à 21;
 - acquérir exceptionnellement des immeubles bâtis en vue de les céder selon les principes mentionnés au chiffre
 3.
 - si l'intérêt public le requiert, construire exceptionnellement des immeubles et les céder selon les principes mentionnés au chiffre 3 ci-dessus;
 - gérer les immeubles qui n'ont pu être cédés;
 - 7. favoriser la création et le développement de sociétés construisant sans but lucratif, notamment par des prêts sous forme de terrains ou de financement des premières études, et coordonner leur action;
 - 8. assumer toutes autres tâches de préparation de terrains ou de constructions d'utilité publique que le Conseil d'Etat lui confiera.

La SVLM, ses buts?

Acquérir des terrains

Auprès de Communes, propriétaires privés, institutions, etc.

Légaliser ces terrains

Réalisation d'un PPA / PQ

Démolition

Changement d'affectation

Equipements

Céder ces terrains

Communes, coopératives, MOUP

Vente ou DDP

La SVLM, son fonctionnement?

Un Conseil d'administration

9 membres

Président

Vice-président

7 administrateurs

Un secrétaire général

Un secrétariat

EPT = 115 %

- 1 Séance du Conseil d'administration trimestrielle
- 1 Assemblée générale annuelle

La SVLM, son financement?

Subvention annuelle cantonale

Pour l'acquisition de terrains et leur développement ?

Ligne de crédit ouverte auprès de la BCV

Emprunts et cautionnements auprès de l'Etat

La SVLM, ses réalisations

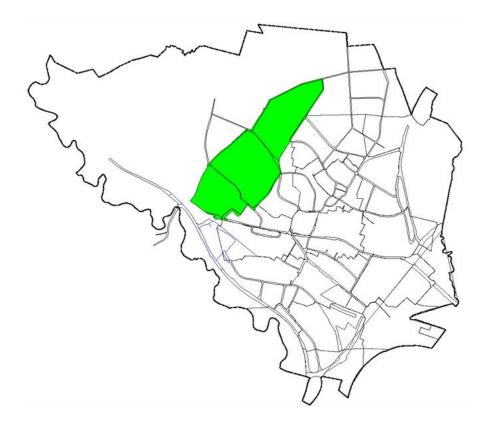


Quartier de Pré-Fontaine à Crissier

La SVLM, ses réalisations

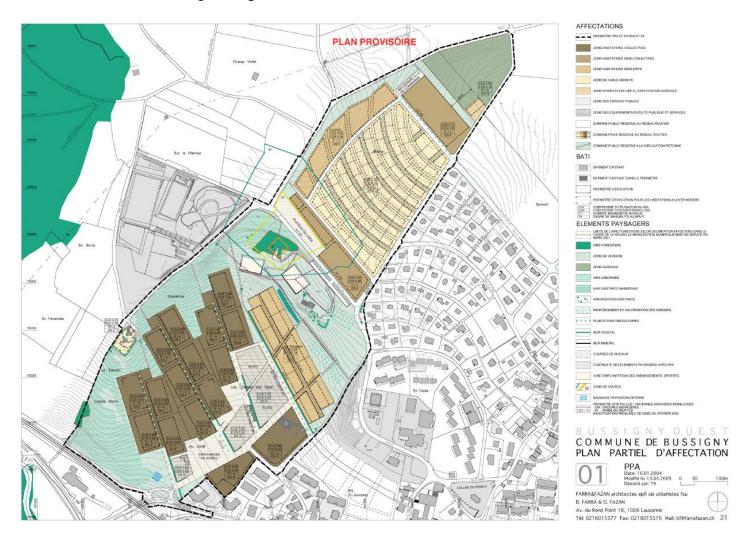
Objets	Dates des opérations	Surface des biens-fonds m ²	Réalisateurs des projets de constructions	Nombre de bâtiments construits	Nombre de logements réalisés
BUSSIGNY En Jordil	1983	9'030	SCHL	2	60
CRISSIER Marcolet - Pré-Fontaine	1983 - 2005	78'321	SVLM	33	420
JOUXTENS-M. et RENENS Mont-Robert	1984	33'540	Tiers	6	25
BAVOIS Cache-Bolin	2003	8'863	Agence immobilière du Léman	4	24
MONTREUX Chailly	2003	2'086	SC Logacop	1	19
VEVEY Rue du Nord 12	2006	826	SC Les Foncières	1	16
RENENS PQ 34 ex-AISA / Croisée	2006	10'833	SCILogacop	5	139
TOTAUX DES PROJETS REALISES				47	703

Bussigny-près-Lausanne



SVLM

La SVLM, ses projets en cours



Bussigny – PPA Ouest

Périmètre de 370'000 m²

Logements / maisons individuelles

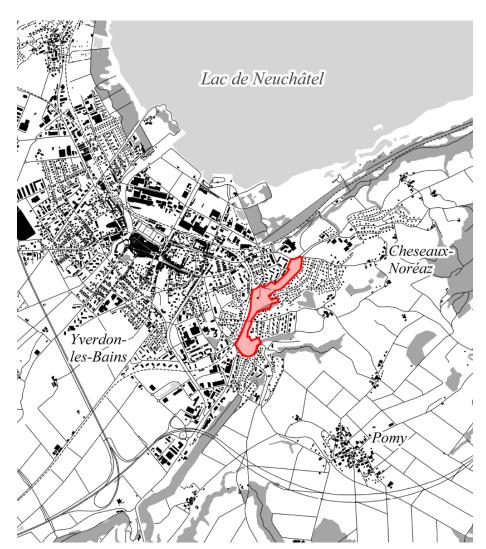
Un collège avec des salles de gym

Un EMS et des appartements protégés

Commerces et des activités économiques

Etat de Vaud par la SVLM => 47'000 m²
200 logements dont 3/5^{ème} subventionnés

Yverdon
PPA Coteau est



Yverdon

PPA Coteau est



Yverdon – PPA Coteau est

Périmètre de 138'000 m²

1200 habitants / 150 emplois

Logements

Logements étudiants

Commerces et des activités économiques

 $SVLM => 40'000 \text{ m}^2$

~ 220 logements (modérés, libres, étudiants)

Grandson - PPA Bellevue



Grandson - PPA Bellevue



Forum vaudois du logement 2014

Grandson – PPA Bellevue

Périmètre de ~110'000 m²

Logements

Logements protégés

Activités économiques tertiaires

SVLM => ~23'000 m² logements (modérés, libres)

Réalisation d'un PPA/PQ

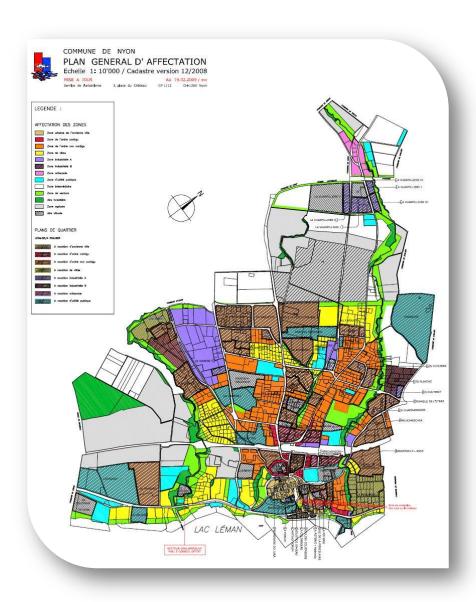
Plan général d'affectation (PGA) : ensemble du territoire d'une ou plusieurs communes

Plan partiel d'affectation (PPA) : portion du territoire d'une ou plusieurs communes

Plan d'affectation cantonal (PAC) : élaboration par le canton en lieu et place de la commune

Plan de quartier (PQ) : portion du territoire délimité par des voies, des éléments construits ou naturels

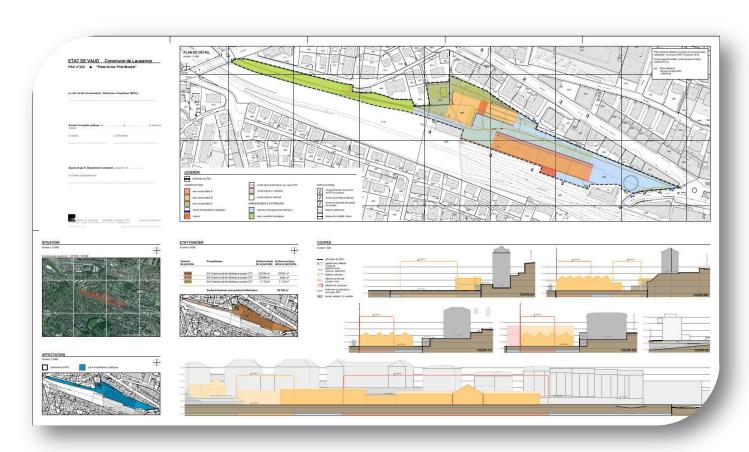
PGA



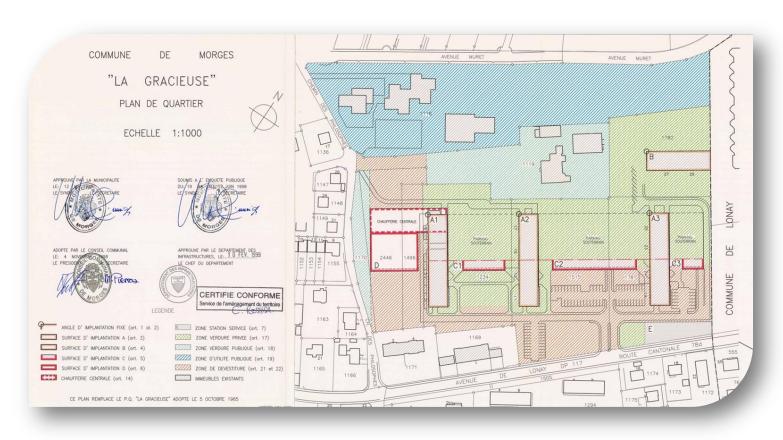
PPA - Plan partiel d'affectation



PAC - Plan d'affectation cantonal



PQ - Plan de quartier



Qu'est-ce qu'un PPA?

Son but?

Régler l'affectation La mesure de l'utilisation du sol Les conditions de constructions Fixe le degré de sensibilité au bruit

Sa forme?

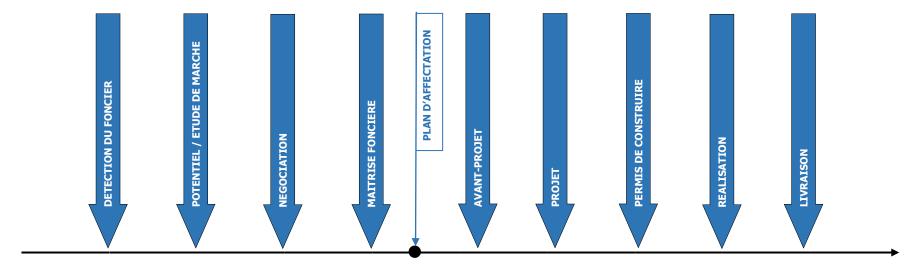
Un plan et un règlement Le numéro des parcelles et le nom des propriétaires



Réalisation d'un PPA/PQ

La vie d'un projet immobilier

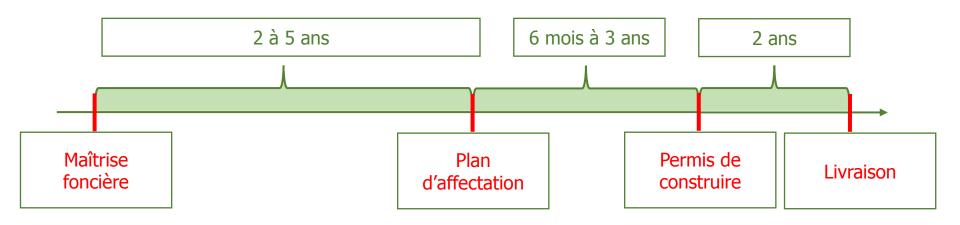


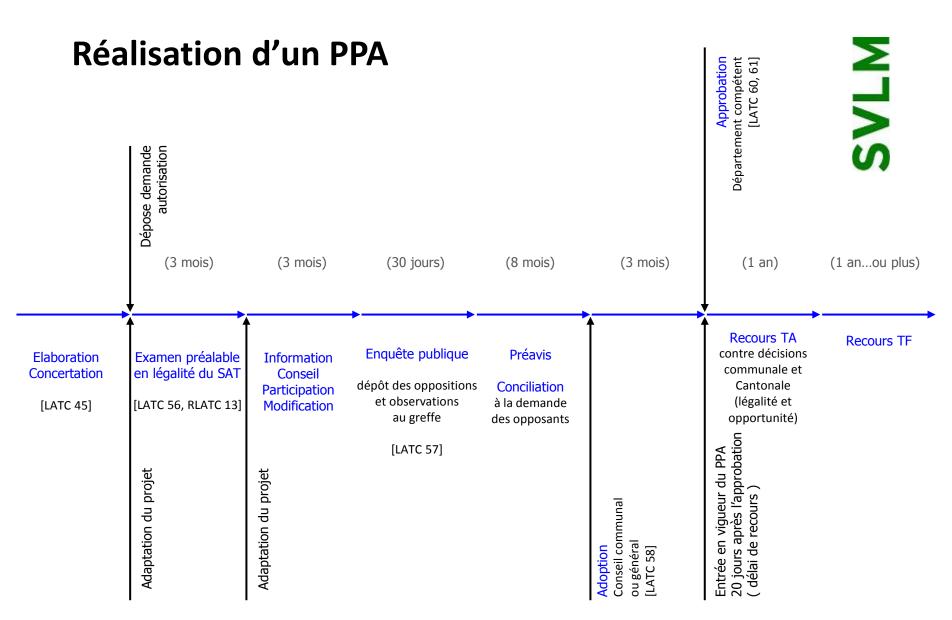


2018 àplus

2014

La vie d'un projet immobilier





Forum vaudois du logement 2014

Quelle incidence sur le loyer?

L'indice foncier

Types de logement	Ratios/taux	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces
		54 m ²	74 m ²	90 m²	110 m ²
Prix du terrain	18%	47'415	64'976	79'024	96'585
Coût de construction et frais	82%	216'000	296'000	360'000	440'000
(4'000/m² en moyenne CFC 1 - 5)					
Prix de revient	100%	263'415	360'976	439'024	536'585
Fonds propres	20%	52'683	72'195	87'805	107'317
Hypothèques	80%	210'732	288'780	351'220	429'268
Rendement sur FP	3.00%	1'580	2'166	2'634	3'220
Intérêts hypothèques	2.00%	4'215	5'776	7'024	8'585
Amortissement	1.00%	2'107	2'888	3'512	4'293
Frais généraux	1.70%	4'478	6'137	7'463	9'122
	4.70%	12'380	16'966	20'634	25'220
Loyer mensuel couvrant intégralemen	t les charges	1'032	1'414	1'720	2'102

IUS: 0.8 67.5 m²

L'indice foncier

Types de logement	Ratios/taux	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces
		54 m ²	74 m²	90 m²	110 m ²
Prix du terrain	24%	68'211	93'474	113'684	138'947
Coût de construction et frais	76%	216'000	296'000	360'000	440'000
(4'000/m² en moyenne CFC 1 - 5)					
Prix de revient	100%	284'211	389'474	473'684	578'947
Fonds propres	20%	56'842	77'895	94'737	115'789
Hypothèques	80%	227'368	311'579	378'947	463'158
Rendement sur FP	3.00%	1'705	2'337	2'842	3'474
Intérêts hypothèques	2.00%	4'547	6'232	7'579	9'263
Amortissement	1.00%	2'274	3'116	3'789	4'632
Frais généraux	1.70%	4'832	6'621	8'053	9'842
	4.70%	13'358	18'305	22'263	27'211
Loyer mensuel couvrant intégralement les charges		1'113	1'525	1'855	2'268

IUS: 0.8 67.5 m²

Loyer + 8 %

Loyers modérés ?



Loyers modérés ? Pour qui ?



Pour une famille vaudoise?

Loyers modérés ? Pour qui ?

Communiqué de presse

Embargo: 31.05.2013, 9:15

Revenu 6'750.- /mois
1'475.- /mois
Loyer

22 %
de la population

Enquête sur le budget des ménages 2011

Hausse du revenu disponible

Neuchâtel 21.05.2013 (OFS) – En 2011, le revenu disponible moyen des ménages se montait en Suisse à 6750 francs par mois. Au cours des dernières années, les ménages ont vu leur revenu augmenter. Depuis 2006, colui-ci s'est accru de 650 francs. Les dépenses pour le logement et l'énergie s'élevaien à 1475 francs, le qui en fait le principal poste du budget des ménages. Voilà ce qui ressort des résultats de l'enquête 2011 sur le budget des ménages, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

39.7 %

Loyers modérés ? Pour qui ?



Loyer 4 pièces 2'000.-/mois (25%)

Revenu: 8'000.-

Annuel: 96'000.-

Contribuables		
Effectif	En %	En % cumulés
933	0.7	0.7
561	0.4	1.1
614	0.5	1.6
785	0.6	2.2
1008	0.8	2.9
1627	1.2	4.1
5266	3.9	8.1
6529	4.9	13.0
7831	5.9	18.9
8902	6.7	25.5
9365	7.0	32.6
9585	7.2	39.7
21860	16.4	56.1
16419	12.3	68.4
	933 561 614 785 1008 1627 5266 6529 7831 8902 9365 9585	933 0.7 561 0.4 614 0.5 785 0.6 1008 0.8 1627 1.2 5266 3.9 6529 4.9 7831 5.9 8902 6.7 9365 7.0 9585 7.2 21860 16.4

69.5 %

Contribuables

Loyers modérés ? Pour qui ?

Classes de revenu (2)



Loyer 4 pièces 2'000.-/mois (25%) Revenu : 8'000.-

Annuel: 96'000.-

Classes de l'evella (2)			COLITIDUADICS			
	Effectif	En %	En % cumulés			
Familles monoparentales (4)						
1-15 000	822	3.5	3.5			
15 001- 20 000	374	1.6	5.1			
20 001- 25 000	431	1.8	6.9			
25 001- 30 000	566	2.4	9.3			
30 001- 35 000	701	3.0	12.3			
35 001- 40 000	916	3.9	16.2			
40 001- 50 000	2'400	10.2	26.4			
50 001- 60 000	2'865	12.2	38.6			
60 001- 70 000	2'905	12.3	50.9			
70 001- 80 000	2'336	9.9	60.8			
80 001- 90 000	2'034	8.6	69.5			
90 001-100 000	1'592	6.8	76.3			
100 001-125 000	2'333	9.9	86.2			
125 001-150 000	1'301	5.5	91.7			

Loyers modérés ? Pour qui ?



Loyer 3 pièces 1'500.-/mois (25%)

Revenu: 6'000.-

Annuel: 72'000.-

Classes de revenu (2)				
	Effectif	En %	En % cumulés	
Personnes seules (3)				
1-15 000	16887	9.1	9.1	
15 001- 20 000	8962	4.8	14.0	
20 001- 25 000	11191	6.0	20.0	
25 001- 30 000	11858	6.4	26.4	
30 001- 35 000	10028	5.4	31.8	70.00/
35 001- 40 000	10548	5.7	37.5	72.2 %
40 001- 50 000	22294	12.0	49.6	
50 001- 60 000	22809	12.3	61.9	
60 001- 70 000	19044	10.3	72.2	
70 001- 80 000	13786	7.4	79.6	
80 001- 90 000	9565	5.2	84.8	
90 001-100 000	6677	3.6	88.4	
100 001-125 000	9605	5.2	93.6	
125 001-150 000	4685	2.5	96.1	

Loyers modérés ? Partout le même ? prix m2 moyen Appartements CHF 5'444 / m2 Kanton Kanton Neuenburg prix m2 moyen : CHF 5'444 Broye-Vully prix le plus bas du m2 : prix le plus haut du m2 20% moins que CHF 5'157 / m2 60% entre CHF 5'157 et 6'107 / m2 20% plus que CHF 6'107 / m2 Nord vaudois prix m2 moyen CHF 7'108 / m2 Broye-Vully. CHF 7'108 Gros-de-Vaud prix le plus bas du m2 : prix le plus haut du m2 : CHF 7'991 Morges 60% entre 20% moins que Oron Riviera s-d'Enhaut Nyon prix m2 moyen Appartements CHF 10'545 / m2 prix m2 moyen : CHF 10'545 prix le plus bas du m2 CHF 8'057 CHF 14'464 20% moins que CHF 8'057 / m2 60% entre 20% plus que CHF 14'464 / m2

Forum vaudois du logement 2014

Loyers modérés ?

Vue d'ensemble

Rte d'Yverdon 29 1530 Payerne

Appartement

Nombre de pièces: 4 Etage: 2. Etage

Surface habitable: 80 m2 Disponible: 01.10.2014

Loyer/mois: CHF 1'400.--Montant net: CHF 1'250.--Charges: CHF 150.--

Situation

Plan de situation

■ Calcul fiscal

Calcul du trajet pour se rendre au travail

• Auto Transp. comm.

[Adresse du lieu de travail]

Calculer le trajet

Transports publics: 800 m Points d'achat: 400 m Ecole primaire: 600 m

Équipements

✓ Balcon / Terrasse



















Description

A louer appartement de 4 pièces au 2ème étage.

Loyers modérés ?

Vue d'ensemble Photos Av. du Tir-Fédéral 15 1024 Ecublens VD Appartement Nombre de pièces: 4 Etage: 1. Etage Surface habitable: 97 m2 Année de construction: 1987 Disponible: selon accord Loyer/mois: CHF 2'310.--Montant net: CHF 1'970.--Charges: CHF 340.--Situation Plan de situation Calcul fiscal Calcul du trajet pour se rendre au travail • Auto Transp. comm. [Adresse du lieu de travail] Calculer le trajet





Description

Appartement comprenant hall, séjour, salle-à-manger, cuisine agencée, dégagement avec 3 chambres à coucher, salle-de-bain, WC séparé, balcon.

SVLM

Loyers modérés ?

L'emplacement - Quartier





Loyer des logements selon leur taille, quartiers statistiques lausannois, RFP 2000

	Loyers 4 pièce	
	Obs.	Moy-
1-Centre	732	1 290
2-Maupas/Valency	711	1 148
3-Sébeillon/Malley	532	1 194
4-Montoie/Bourdonnette	398	984
5-Montriond/Cour	467	1 305
6-Sous-Gare/Ouchy	807	1 310
7-Montchoisi	209	1 220
8-Florimont/Chissiez	309	1 311
9-Mousquines/Bellevue	136	1 537
10-Vallon/Béthusy	348	1 251
11-Chailly/Rovéréaz	537	1 199
12-Sallaz/Vennes/Séchau	1 031	1 215
13-Sauvabelin	31	1 003
14-Borde/Bellevaux	619	1 019
15-Vinet/Pontaise	408	1 097
16-Bossons/Blécherette	357	1 177
17-Beaulieu/Grey/Boisy	557	1 270

Recensement fédéral de la population - bâtiments et logements, 2000

« Développeur de logements d'utilité publique »

conseils et appui aux Communes

- appui aux Communes dans leur projet de logements dans les phases initiales (détermination des besoins, du type de logements à réaliser, des pistes possibles)
- > conseils pour mettre en œuvre les projets de logement

« Développeur de logements d'utilité publique »

acquisition / portage de terrains pour les Communes

- acquisition de parcelles auprès de tiers
- portage de terrains pour le compte de Communes (pour préserver les limites d'endettement)
- développement du terrain communal
- sélection du partenaire sous forme de concours (en accord avec la commune en cas de portage)

« Développeur de logements d'utilité publique »

accompagnement

- appui opérationnel lors de projets de développement de logements (à toutes les phases, sans se substituer à l'architecte ni au MO)
- aide à la mise en place du processus de sélection du partenaire qui va réaliser les logements; au besoin, pilotage opérationnel du processus du sélection

« Développeur de logements d'utilité publique »

appui au développement des terrains de l'Etat

- cibles: parcelles de petites et moyenne importance
- opérations de mises en valeur
- recherche et sélection de partenaires pour la réalisation de LUP (concours de projets de coopératives)

Merci de votre attention

